

# INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : Peugeot 5008 (09/2009 - )

N° de cat. **P-044**

Certificat 71 100 D 618

## DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-044** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

## CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-044** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - <b>25</b> (Nm) M10 - <b>50</b> (Nm)	M12 - <b>85</b> (Nm) M16 - <b>200</b> (Nm)
---	---

## CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-044** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: <b>P-044</b>  <b>A50-X</b> <b>e20</b> <b>00-1761</b> <b>D = 9,7 kN</b> <b>S = 100 kg</b>  <b>R = 1800 kg</b>	Le numéro de catalogue.  La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)  N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.  La Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.
--	---

## La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tones d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tones, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s<sup>2</sup>)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

## MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **P-044** consiste en éléments suivantes :

- |                                |            |
|--------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale           | - 1 pièce  |
| 2. Boule                       | - 1 pièce  |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce  |
| 4. Support droit               | - 1 pièce  |
| 5. Support gauche              | - 1 pièce  |
| 6. Rondelle                    | - 2 pièces |
| 7. Rondelle                    | - 2 pièces |
| 8. Vis M10x50                  | - 4 pièces |
| 9. Vis M12x35                  | - 2 pièces |
| 10. Vis M12x40                 | - 2 pièces |
| 11. Vis M12x70                 | - 2 pièces |
| 12. Rondelle élastique 10,2    | - 8 pièces |
| 13. Rondelle élastique 12,2    | - 6 pièces |
| 14. Rondelle ronde ø10,5       | - 8 pièces |
| 15. Rondelle ronde ø13,5       | - 6 pièces |
| 16. Ecou M10                   | - 4 pièces |
| 17. Ecou M12                   | - 4 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **P-044** il faut suivre la notice au-dessous :

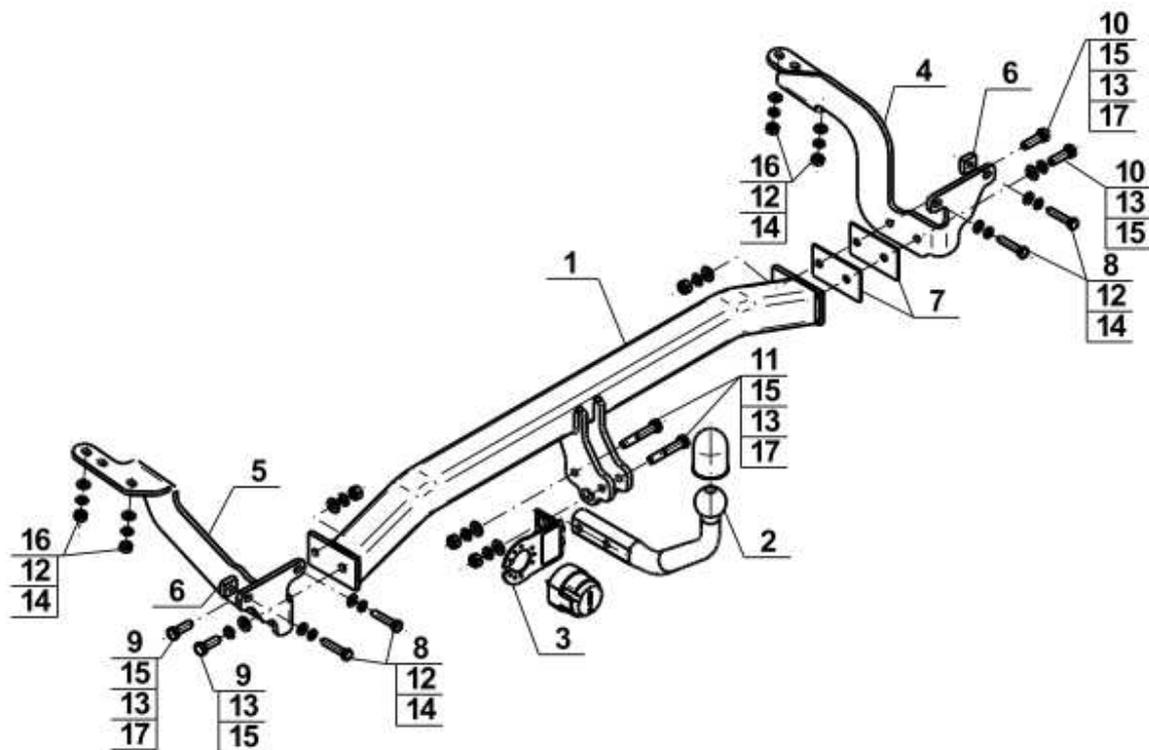
1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **ne nécessite pas** la coupure du pare-chocs arrière.
2. Demonter le support de pot d'échappement s'il y a besoin.
3. Devisser des vis de montage le pare-chocs pour faciliter le montage.
4. Devisser des vis de montage le support (côté droit – 2 vis et côté gauche – 2 vis, elles ne seront plus utilisées).
5. Mettre des supports (4 et 5) au fond des longerons, sur des vis et serrer légèrement à l'aide des écrous M10 (16) avec des rondelles élastiques  $\varnothing 10,2$  (12) et des rondelles rondes  $\varnothing 10,5$  (14) (monter le support de pot d'échappement avec le support (4)). Serrer bien des supports (4,5) avec le support de pare-chocs arrière à l'aide des vis M10x50 (8) et des rondelles élastiques  $\varnothing 10,2$  (12), des rondelles rondes  $\varnothing 10,5$  (14) et des rondelles (6). Serrer bien toutes les vis.
6. Serrer le pare-chocs arrière du fond.
7. Entre les support (4 et 5) glisser la poutre principale (1) et serrer à l'aide des vis M12x40 (10) avec des rondelles rondes  $\varnothing 13,0$  (15), des rondelles élastiques  $\varnothing 12,2$  (13) et des écrous M12 (17) (Utiliser les douilles d'écartement (7) s'il y a besoin).
8. Visser la boule (2) à la poutre principale (1) et le support de prise électrique (3) à l'aide des vis 12x70 (11) avec des rondelles rondes  $\varnothing 13,0$  (15), des rondelles élastiques  $\varnothing 12,2$  (13) et des écrous M12 (17).

**La mise en pratique de cette instruction assure le montage et l'exploitation correcte de l'attelage à boule P-044.**

Après le montage du dispositif d'attelage à boule **P-044**, il faut obtenir l'inscription dans **le certificat d'immatriculation** de véhicule.

**ATTENTION :** Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistente. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **P-044** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

## SCHÉMA DE MONTAGE :



## ATTENTION :

Le faisceau électrique n'est pas inclus dans le prix.

**N° de cat. P-044**